

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 11/01/2018

Saisine liée : [LE RÔLE DE LA FRANCE DANS UNE FRANCOPHONIE DYNAMIQUE](#)

Revoir l'intégralité des échanges

Projet d'avis rapporté par [Marie-Béatrice Levaux](#), au nom de la [section des affaires européennes et internationales](#), présidée par [Jean-Marie Cambacérès](#).

Ordre du jour :

[Communications du Président](#)

[Intervention musicale de ROST](#)

[Allocution de Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie](#)

[Poème lu par Catherine JARRETT](#)

[Intervention de Jean-Marie Cambacérès, président de la section des affaires européennes et internationales](#)

[Présentation par Marie-Béatrice Levaux, rapporteure, du projet d'avis](#)

[Allocution de Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères](#)

[Intervention de Laura FLESSEL, ministre des Sports](#)

[Déclarations des groupes](#)

[Vote](#)

Cinquième langue parlée au monde, langue officielle de 32 États et 28 gouvernements, deuxième langue des organisations internationales ou langue étrangère apprise dans le monde, le français pourrait devenir à l'échéance 2050, la deuxième langue mondiale au vu du potentiel démographique des pays francophones, en particulier en Afrique.

La section explore dans ce projet les pistes qui permettraient à la France de mieux répondre, pour la part qui est la sienne, aux attentes exprimées dans l'espace francophone.

En précisant le rôle de la France dans une francophonie dynamique, la section, à travers ce projet d'avis, entend porter un éclairage non seulement sur la gouvernance de la Francophonie institutionnelle, mais également sur la capacité de la Francophonie à porter des messages entendus dans les espaces francophones et dans le monde.